

25^c.

Journal du Lot

25^c.

ORGANE REPUBLICAIN DU DEPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TELEPHONE 31 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUSSLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	2 fr. 25
RECLAMES 3 ^e page	3 fr. 50
2 ^e page	6 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LA SITUATION

Voilà ce qu'il faut bien se mettre dans la tête : Staline et Hitler se sont placés dans la catégorie des hommes dont la signature et la parole sont sans valeur, des hommes dont les promesses et les engagements ne sont que des moyens de mieux tromper ceux qui ont la naïveté de les tenir pour bons !

Comment peut-il encore exister des hommes disposés à écouter une affirmation quelconque du gouvernement russe ou du gouvernement allemand?...
« Moi, je veux la paix, dit Staline. Je ne fais pas la guerre à la Finlande, c'est la Finlande qui m'oblige à me battre contre elle ! La preuve en est que si elle n'avait pas méchamment repoussé mes armées d'invasion, il n'aurait pas été tiré un seul coup de fusil ! J'allai vers elle le cœur plein d'amour et les mains pleines de bienfaits. En échange de ses richesses, je lui apportai la nourriture communiste et la crasse soviétique. C'était un arrangement tout pacifique ! Vous savez comment j'ai été reçu ? Lâchement dissimulés derrière des fortifications préparées d'avance — ce qui prouve bien la préméditation — les Finlandais ont sauvagement assailli les troupes rouges qui s'avançaient en toute confiance sur leur territoire. L'agresseur, c'est la Finlande !... »

Mettez cela en formules diplomatiques et vous aurez un fidèle raccourci de toute l'argumentation stalinienne exposant les causes de son conflit avec la Finlande !

Faut-il perdre son temps à discuter ça ? Se donner la peine de répondre à ça, d'argumenter avec des personnages capables de proférer de telles énormités et qui prendraient pour des imbéciles tous ceux qui les prendraient au sérieux ?

A quoi cet effort de réputation servirait-il ? A leur démontrer qu'ils ont tous les torts et qu'ils sont d'abominables salauds ?... Ah ! ça, croyez-vous qu'ils ne le sachent pas ? Ils se connaissent ainsi ; ils se veulent ainsi et c'est ainsi qu'ils s'aiment et s'estiment !

Il n'y a d'utile discussion que celle d'où peut sortir un arrangement. Quel genre d'arrangement pourrait-on faire avec des gens qui ont le mensonge effronté pour règle politique et la fourberie systématique pour principe directeur.

Voilà ce qu'il faut bien se mettre dans la tête : Staline et Hitler se sont placés dans la catégorie des hommes dont la signature et la parole sont sans valeur, des hommes dont les promesses et les engagements ne sont que des moyens de mieux tromper ceux qui ont la naïveté de les tenir pour bons.

Le récent Livre Jaune est très instructif à cet égard. C'est un recueil des principaux documents diplomatiques où l'on suit l'histoire des événements historiques entre le règlement de Munich (29 septembre 1938) et l'entrée en guerre de la France et de l'Angleterre (3 septembre 1939). Cette courte année est une succession des parjures et des reniements d'Hitler, prouvant ainsi que les relations que les honnêtes gens ont entre eux sont impraticables avec lui et qu'avec lui on est tôt ou tard acculé ou à subir la loi de la violence ou à la lui imposer.

N'en retevons qu'un exemple, celui de la fameuse déclaration franco-allemande du 6 décembre 1938.

Elle venait deux mois après le pacte de Munich, qui fut si dur à avaler, et par lequel la France et l'Angleterre donnaient leur consentement à l'annexion des Sudètes en échange de quoi le Führer s'engageait à respecter l'indépendance de la Tchécoslovaquie (qu'il anéantissait six mois plus tard). Presque aussitôt ce pacte signé, Hitler, le bon apôtre, suggérait une déclaration franco-allemande par laquelle les deux pays reconnaîtraient solennellement l'intangibilité de leur frontière commune et promettaient de maintenir entre eux des rapports pacifiques.

Belle hypocrisie que M. Ribbentrop vint signer en grand apparat à Paris où il fut reçu avec des sourires et des fleurs ! S'y est laissé prendre qui a voulu. Ici, nous avons tout de suite écrit que ce papier ne serait pas dangereux pourvu qu'on ne le prit pas au sérieux.

Il n'était pas signé depuis un mois que déjà l'Allemagne voulait en faire sortir ce qu'on n'y avait pas mis. Elle prétendait qu'en le signant la France lui avait promis de ne jamais plus s'occuper de l'Europe centrale et orientale — que l'Allemagne pourrait coloniser à son gré et à sa fantaisie.

M. Georges Bonnet protesta énergiquement. Jamais il n'a été question de choses semblables. La France, rappelle-t-il, n'aurait jamais consenti à signer ce papier s'il avait dû avoir pareille signification. Elle le pouvait d'autant moins qu'elle avait, avec la Pologne, un traité d'alliance connu de tous et que d'ailleurs à ce moment-là M. Hitler ne cessait d'affirmer les sentiments amicaux de l'Allemagne pour le peuple polonais.

Notre ministre et notre ambassadeur ont bien rappelé ces vérités indiscutables. M. von Ribbentrop continue à soutenir que la France s'est interdite de s'occuper de ce que fait l'Allemagne et qu'il tient de nous la permission d'anéantir la Tchécoslovaquie et d'assassiner la Pologne !

Il y a là dessus dans le Livre Jaune deux lettres personnelles échangées entre M. Georges Bonnet et M. von Ribbentrop qui sont un splendide témoignage de la fourberie et de la canaillerie allemandes.

El, après ça, une fois la victoire obtenue, il ne faudra pas qu'on vienne nous parler d'édifier la paix future sur de solennels engagements garantis par d'augustes signatures. La sécurité des peuples exigera des gages plus solides et plus concrets. Il ne lui faudra rien de moins que ces « garanties matérielles » dont parlait l'autre jour M. Edouard Daladier.

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ERRIT.

Tricot partout

Tricot partout ! Tricot toujours ! Les femmes n'ont plus un instant de loisir qu'elles ne sortent de leur sac un tricot et n'en fassent quelques points, vivement, comme si le chandail, le pisse-montagne, les gants devaient être que cette partie par le plus prochain courrier. Le théâtre même s'est mis au tricot. Pendant les répétitions des comédies en cours, dans les coulisses, dans les loges, aux foyers, chacune fait marcher les aiguilles diligentes, et y va de ses mailles serrées. Sur la scène même, mais là, la présence du public amène parfois des distractions amusantes. A preuve cette anecdote que nous conte Le Rire :

Au premier acte d'une agréable pièce en trois actes, qui fut créée il y a une quinzaine de jours dans un charmant petit théâtre proche de l'Opéra, Mme Françoise Rosay, qui tenait le rôle essentiel de la comédie, commençait un tricot marron, d'un fort beau marron clair, ma foi, et peut-être destiné à l'un de ses fils qu'elle a un feu. Tout en lançant ses répliques d'une voix mordante, les doigts travaillaient, agiles, précis. Le rideau tomba dans les applaudissements et, pour saluer, Mme Françoise Rosay abandonna son chandail. Une dizaine de rangs étaient déjà faits.

Entr'acte. Deuxième acte : dès les premières répliques, nous apprenons qu'un défilé d'un an, quinze mois même, s'est écoulé depuis le premier acte. Et tout pourtant qu'apparut Mme Rosay, toujours avec un tricot, toujours avec le même tricot marron clair ; comment ne pas observer que pendant cette année, ces quinze mois, le travail n'a pas avancé d'une maille ? Il en est encore à sa dixième rangée ! ! !

C'est M. André Birabeau lui-même, l'auteur de la comédie interprétée par Mme Françoise Rosay, qui le fit malicieusement observer à sa brillante collaboratrice le soir de la répétition générale.

Informations

Au Sénat

Dans sa séance de mardi matin, le Sénat a commencé la discussion du projet de loi portant fixation du budget des services civils pour 1940.

Le budget des anciens combattants et pensionnés se présente en augmentation de 43 millions. M. René Besse, aux observations présentées par MM. Linyer et Roye, répond qu'il verra au contrôle des dépenses.

Le budget des anciens combattants est adopté. Le budget de la justice est mis en discussion ; il est en diminution de 1.115.000 francs.

Le budget de la justice est voté ainsi que celui du ministère du blocus. Le budget des Affaires étrangères est adopté sans débat, ainsi que ceux de l'intérieur et de l'éducation nationale.

Dans la séance de l'après-midi, le Sénat aborde l'examen du budget de l'enseignement technique, qui est voté. Le budget des Beaux-Arts se présente, cette année, avec une réduction de 75.492.041 francs. Il est adopté et le budget de l'agriculture est voté. La suite de la discussion du budget est renvoyée au lendemain.

Les pertes britanniques et françaises
Le porte-parole du haut-commandement français a souligné qu'alors que les pertes françaises s'élevaient au 30 novembre à un total de 1.434 tués, pour l'ensemble des forces françaises de terre, de mer et de l'air, le total pour les forces britanniques à la date du 21 décembre, s'élevait à 2.511 tués.

Les pertes britanniques se décomposent comme suit : armée de terre, 3 tués (par accident) ; marine, 2.070 tués ; forces de l'air, 438.

Les pertes françaises correspondantes s'élevaient à 1.136 tués dans l'armée de terre, 256 dans la marine et 42 dans les forces de l'air.

Troupes australiennes en France

Le premier contingent de troupes australiennes arrivé en Angleterre depuis le début de la guerre a débarqué mardi matin dans un port de la côte sud. Tous les hommes font partie de l'aviation australienne.

Hitler sur le front Ouest

La radio allemande diffusée en Suisse communique :
« Le Führer et chef suprême des forces allemandes a poursuivi lundi sa visite de Noël sur le front Ouest, se rendant auprès d'un groupe d'escadilles de chasse sur leur aérodrome. Le chancelier Hitler a rendu également visite au régiment d'infanterie de List, dans ses quartiers.

« Ce régiment, qui a été reformé, est celui dont fit partie le Führer lors de la guerre de 1914-1918. C'est là la seule nouvelle que donne mardi matin la radio allemande. »

Des avions sans ailes

Un autogire va, pour la première fois, jouer un rôle dans l'aviation britannique.

Le ministère de l'air britannique vient d'engager M. Brie, le pilote d'essais de la « Cierva Autogiro Company ». Le ministère a également acheté trois appareils de cette société, parmi lesquels le gyroplane sauteur, qui peut s'élever dans l'air sans rouler préalablement.

Ces trois appareils sont du type sans ailes. Ils seront utilisés tout d'abord pour assurer la liaison entre la métropole et le grand quartier général de la Royal Air Force en France.

Conduite barbare d'un commandant de sous-marin allemand

On a reçu à Londres, d'une source digne de foi, des précisions sur les circonstances dans lesquelles a été coulé, le 7 décembre, le navire danois « Scotia », de 2.400 tonnes.

Au moment où ce dernier fut torpillé par un sous-marin allemand, les hommes d'un autre cargo danois, l'« Hafnia », ont tenté de secourir son équipage, mais le sous-marin remonta à la surface et son commandant leur dit de ne pas tenter de recueillir leurs camarades et leur ordonna de reprendre leur route en menaçant de les torpiller aussi.

L'insensibilité du commandant allemand a coûté la vie à 21 hommes du « Scotia ».

Les navires de commerce allemands

Le capitaine du cargo allemand « Aurora » qui, pour échapper à un croiseur anglais, s'est réfugié dans le port américain de Port-Landoulet, confirme que tous les navires de commerce du Reich ont reçu l'ordre de tenter de regagner les ports allemands.

Les dépenses supplémentaires du Reich

Les dépenses supplémentaires que le Reich doit supporter par suite de la guerre sont évaluées entre trois milliards et trois milliards et demi de reichmarks par mois, c'est-à-dire entre cinquante et soixante milliards de francs, par le correspondant à Berlin de la « Neue Zürcher Zeitung ».

Le Reich contre les neutres

L'Allemagne vient de décider de ne plus laisser passer, en provenance des pays baltes et à destination de la Belgique, certaines matières premières telles que le bois pour les charbonnages, à moins que les produits fabriqués ne lui soient destinés.

La guerre sino-japonaise

Une violente bataille s'est déroulée, ces jours derniers, à soixante kilomètres au nord-est de Nanning, dans la province de Kouangsi, où le passe stratégique de Kun-Lung-Kwan, après avoir changé trois fois de mains, est restée en la possession de troupes chinoises.

Les forces japonaises, cernées dans ces parages, auraient subi de lourdes pertes au cours de plusieurs contre-attaques, sans parvenir à se dégager.

Communiqué officiel

N° 228. — Activité de nos éléments de contact.
N° 229. — Rien d'important à signaler pendant la nuit.

EN PEU DE MOTS...

— Le bilan des morts violentes, pendant le week-end de Noël, aux Etats-Unis, est de 593, dont 397 causées par des accidents d'automobiles.

— Au tirage financier de la Ville de Paris 1899, le numéro 258.836 est remboursé par 100.000 fr.

— La tribu Zaïan a fait remettre à la Défense nationale, par l'intermédiaire du racha Hassan, une somme de 200.000 fr. qu'elle avait recueillie chez les habitants de la région zaïan.

— On annonce la mort de M. Georges Garnier, membre de l'Académie de langue et de littérature françaises, auteur de nombreux livres du terroir wallon et bruxellois. Il était âgé de 71 ans.

— A la suite de l'appel national lancé il y a 2 mois, en vue de recueillir tous les déchets de fer et de cuivre, 30.000 tonnes de matériaux et de fer utilisables ont été récupérées.

— Malade, M. Moscicki, l'ancien président de la République polonaise, a été autorisé à quitter la Roumanie pour se rendre en Suisse.

NOS ÉCHOS

Piaiserie.

L'excellent Temerson adore faire des blagues. Surtout aux agents de la force publique. L'une de ses plaisanteries favorites est la suivante. Il prend son air le plus naïf, va vers un agent, lui demande :

— Je cherche un ami à moi ; il s'appelle Durand ; pourriez-vous me dire où j'ai chance de le trouver ?

— Durand ? fait invariablement le policier. Vous figurez-vous que je connais personnellement les quatre millions de Parisiens ?

— Et, non moins invariablement, Temerson :

— Les quatre millions, non, mais je pensais que vous pouviez au moins en connaître un !

Histoire juive.

Le bateau coulait ; passagers et équipage avaient passé les ceintures de sauvetage et descendaient les canots ; soudain Meyer bondit sur le pont et d'une voix angoussée :

— Quelqu'un veut-il acheter un jeu de crosses de golf neuves... pas cher ?

Prohibition.

On parlait Finlande, et quelqu'un expliquait que, sèche d'abord, le pays des lacs avait rejeté il y a quatre ans la prohibition :

— Au moins en partie.
— En somme, fit un plaisant, si a mis de l'eau dans son vin en mettant du vin dans son eau.

Spéculateur.

Le Préfet de Police mène la vie dure aux mercantis de l'alimentation. L'un d'eux lui disait qu'il allait être forcé d'abandonner le métier. Alors le Préfet de police, souriant :

— Si vous voulez ! Allez planter vos choux ailleurs, mais ici pas de carottes !

Enfantine.

Les fils de ce gros industriel donne des nouvelles de son père :

— Il doit garder la chambre, il est malade.
— Maladie contagieuse ?
— Et le gosse, sincère :
— J'espère que non : le docteur dit que c'est du surmenage !

Les belles annonces.

Lu sur une pancarte, à la vitrine d'un petit épicer de Belleville :

Faux vitriol pour premier avertissement
Sans commentaire.

LE LISEUR.

Chronique du Lot

Avis aux pères de famille non mobilisés

Les hommes non mobilisés, pères de deux enfants au moins, compris dans l'une des catégories suivantes : exemptés, réformés, réservistes, « sans affectation », en « affectation réservée » ou classés dans « l'affectation spéciale », appartenant à une classe encore soumise à des obligations militaires (classes 1910 et plus jeunes) et qui n'ont pas encore fait connaître à l'autorité militaire leur situation de famille, peuvent bénéficier des changements de classes visés ci-dessus en se conformant aux dispositions suivantes : ils doivent, munis de leur livret individuel et du livret de famille, se présenter, avant le 1^{er} février 1940, à la mairie de leur résidence et demander qu'il soit établi et adressé au bureau de Recrutement dont ils dépendent, une carte postale pour charge de famille.

Par enfant donnant droit à une bonification de classes, il faut entendre tout enfant vivant ou mort pour la France dont le réserviste est légalement le père par le mariage, légitimation ou reconnaissance légale.

Par ailleurs, il est rappelé que les pères d'un enfant ne peuvent bénéficier d'un changement de classe.

La patente sera-t-elle supprimée ?

M. Paul Raynaud a annoncé le 13 décembre, qu'il allait supprimer la patente pour 1940. Il l'a confirmé, le 14 décembre. Il a en même temps précisé qu'il étudiait la création d'impôts de remplacement.

Cette suppression n'est pas dès maintenant réalisée. Il faudra qu'un texte soit établi, étudié et même que les Assemblées délibèrent.

Dans ces conditions, il est possible que, le 1^{er} janvier, la patente n'ait pas encore officiellement disparu.

La Chambre a voté alors un article de loi disant : « La contribution des patentes 1940 que par quarts, selon la durée d'ouverture des établissements qu'elle affecte. »

A propos de l'embauche du personnel temporaire des administrations publiques

Depuis le début de la guerre, les Comités d'entente et de vigilance des anciens combattants et victimes de la guerre se sont fort inquiétés de la façon dont s'effectuait le recrutement du personnel temporaire des administrations publiques.

A la suite de pressantes démarches, les différents ministères — à la suite d'une circulaire du président du Conseil — ont enjoint aux services et administrations placés sous leur contrôle d'appliquer, à aptitudes égales, l'ordre préférentiel suivant :

1. En ce qui concerne le personnel féminin, engager : a) en premier lieu, les femmes de mobilisés ne touchant aucune rémunération provenant de leurs conjoints, et ayant à leur charge des enfants ou des ascendants.

b) Ensuite les femmes ou filles de combattants de la guerre de 1914, les filles ou les ascendants de mobilisés, les mères de famille veuves ou divorcées.

2. En ce qui concerne le personnel masculin, embaucher d'abord, sous réserve de leur aptitude professionnelle, les mutilés de guerre, les anciens combattants et les pupilles de la nation ou fils mineurs de mobilisés ou d'anciens combattants.

L'heure d'été

On annonce qu'une campagne a commencé à Paris comme à Londres pour que l'heure d'été soit rétablie, dès le mois de février.

Evidemment, il est préférable de voir clair une heure plus tard et économiser ainsi du courant électrique ou du gaz.

On envisage en tous cas, que l'heure d'été commencera au plus tard, cette année, dans la nuit du 16 au 17 mars, c'est-à-dire 8 jours avant Pâques.

Correspondances à destination de Paris

Le ministère des transmissions rappelle l'intérêt qui s'attache à porter sur l'adresse des correspondances destinées à Paris, le numéro de l'arrondissement.

Il en résulte une plus grande facilité pour l'exécution du travail et un acheminement rapide et plus sûr des correspondances à destination de Paris.

ALLOCATIONS MILITAIRES

Le Maire de Cahors invite les personnes dont la demande d'allocation militaire a été accordée postérieurement au 10 novembre 1939, soit par la Commission Cantonale, soit par la Commission Départementale, à passer à la Mairie, à partir de jeudi 28 décembre courant, pour y retirer les cartes d'allocations établies par les services de la Préfecture.

Les dates de paiement de ces allocations seront indiquées, dès que possible, par la voie de la presse.

Ecole militaire spéciale en 1940

Les jeunes gens français ou naturalisés français, les indigènes non citoyens français d'Algérie, des colonies et protectorats, nés en 1918, 1919, 1920, 1921 ou 1922, non incorporés à la date du 1^{er} janvier 1940, désirant prendre part au concours d'admission à l'Ecole spéciale militaire en 1940, sont informés qu'ils doivent se faire inscrire, avant le 1^{er} janvier 1940 au soir, à la préfecture du département où ils font leurs études et où ils pourront prendre connaissance de l'instruction ministérielle relative au concours.

Eclairage des automobiles

Alors que dans la zone d'éclairage « A », c'est-à-dire dans les 21 départements de la zone des armées et dans la Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise et Oise, l'éclairage des automobiles est très justement soumis à des obligations particulières, il reste dans tous les autres départements français (zone « B »), soumis aux obligations du code de la route.

Les usagers automobilistes et motocyclistes circulant dans la zone « B » doivent donc obligatoirement se conformer aux prescriptions du temps de paix et veiller au maintien en état de fonctionnement des dispositifs d'éclairage et de signalisation équipant leurs véhicules.

On croit utile, à cet égard, de préciser :
1^o Que les prix de vente au public de lampes pour automobiles n'ont subi aucune modification depuis le début des hostilités ;
2^o Que les stocks actuellement existants et les possibilités de fabrication de l'industrie permettent de répondre immédiatement à tous les besoins des revendeurs et des usagers.

Degré minimum des vins

Par application d'un décret paru au Journal Officiel du 25 décembre, le degré minimum des vins destinés à la consommation de la récolte 1939 est abaissé de 85 à 8°.

Trafic ferroviaire entre la France et l'Espagne

Le trafic ferroviaire entre la France et l'Espagne sera repris le 1^{er} janvier 1940. Le ministre des travaux publics précise que cette reprise se fera aux gares espagnoles d'Irun, Port-Bou, Canfranc et Puigcerda, dans la mesure où le permettra l'état de l'installation matérielle et selon les nécessités.

Pas de réception le 1^{er} janvier

En raison des circonstances, le Colonel Commandant la Subdivision de Cahors ne recevra pas à l'occasion du 1^{er} janvier.

Il adresse ses meilleurs vœux aux autorités civiles et à la population de la Subdivision.

Naturalisations

Sont naturalisés Français : Soccol (Giovani), né le 15 septembre 1891, à Taïbon (Italie), ayant 5 enfants mineurs : 1. Aldo, né le 11 septembre 1922, à Taïbon (Italie) ; 2. Maria-Amabile, née le 23 février 1926, à Sauzet (Lot) ; 3. Odette-Céleste, née le 16 mai 1927, à Tonneins (Lot-et-Garonne) ; 4. René, né le 19 août 1928, à Puy-l'Evêque (Lot) ; 5. Ginette, née le 8 novembre 1929, à Puy-l'Evêque (Lot) ; et Soccol (Amélia), sa femme, née le 22 août 1904, à Taïbon (Italie), demeurant à Puy-l'Evêque (Lot).

Legs Teysnière

La Commission spéciale instituée par testament de M. Teysnière, de Touzac, s'est réunie le 25 décembre à l'Hôpital-Hospice, à l'effet de désigner le bénéficiaire de la rente de 500 fr. donnée, tous les ans, au père ou à la mère d'une nombreuse famille.

Cette somme a été attribuée pour 1939, à M. Pégourie Ferdinand, de Tour-de-Faure, père de 8 enfants vivants.

CAHORS

L'HIVER EST ARRIVÉ

Temps triste et gris ! Les frimas et la pluie ! Saison de rhumes et de grippe !... Depuis vendredi, 22 décembre, l'hiver est arrivé.

On sait bien qu'il n'apporte pas avec lui la gaieté, mais cette année il apparaît plus sombre encore, car on a l'esprit hanté par la pensée de ceux qui le supportent, là-bas !...

Dans presque tous les foyers, il y a des vides ! Le père, le fils ou le mari sont partis. Ils montent la garde à la frontière pour assurer la sécurité de ceux qui sont restés au foyer.

Et la fête de Noël, fête familiale entre toutes, s'est ressentie cruellement de cette disposition des cœurs ! Il n'y a eu ni ces cérémonies religieuses auxquelles, dans les diverses paroisses assistaient, les années précédentes, de nombreuses foules, ni ces joyeux réveillons qui rassemblaient les familles autour de la même table.

Les restaurants et les cafés s'étaient fermés, eux aussi, avant l'heure rituelle.

Noël attristé ! Mais on prendra sa revanche plus tard.

L. B.

ARRIVÉE DE RECRUES

Mercredi matin est arrivé par le train, venant de Montauban, le premier contingent des recrues qui seront casernés au quartier Bessières.

Ils étaient une cinquantaine environ conduits par les officiers du bataillon qui sera formé à Cahors. Les autres suivront par échelons successifs et avant très peu de temps le contingent sera au complet. Au nom de la population cadurcienne nous saluons les officiers, sous-officiers et soldats de la petite garnison qui nous est ainsi rendue.

Sous l'active impulsion du colonel Nogués, commandant de la place, les principales dispositions avaient été prises pour les recevoir.

Toutefois, on a eu assez de peine à trouver en ville les logements nécessaires pour les officiers et sous-officiers.

Pour les soldats sans famille et sans ressources

Les personnes qui désiraient prendre des fileuses de guerre parmi les militaires sans familles ne recevant ni colis ni lettres, peuvent s'adresser : 40, Bd Gambetta.

Les maraudeurs

Dans la nuit du 24 au 25 décembre, des maraudeurs ont pénétré dans le jardin de M. Aymard, employé de la S.N.C.F., rue Hautesserre, ont enfoncé la porte de la cage à lapins et en ont emporté deux.

Dans la même nuit, des maraudeurs ont pénétré dans le jardin de M. Bouysson, rue Victor-Hugo, et ont emporté deux fauconniers.

Plainte a été portée à la police qui a ouvert une enquête.

Trouvailles

Il a été trouvé une somme d'argent par M. Girma, contrôleur des P.T.T. ; une cordelette avec un mousqueton par X...

PLACE DE CAHORS

Appel d'offres pour la fourniture du pain, période du 31 décembre 1939 au 30 septembre 1940.

Effectif approximatif : 600 hommes. Soumissions à adresser le 29 décembre 1939 avant 12 heures. Pour tous renseignements, pièces à produire, cahier des charges, s'adresser au Président de la Commission des Ordinaires.

Les Sports

Stade Cadurcien

Dimanche 31 décembre se dérouleront, au Stade Lucien-Desprats, deux parties de football qui mettront aux prises les belles équipes des Jeunes Cadourcien et du Stade Cadurcien. Le coup d'envoi des équipes secondes aura lieu à 13 h. 30.

CE N'ÉTAIT PAS UNE ALERTE

Mercredi, vers 17 heures, s'est produit une panne générale d'électricité qui a duré plus de dix minutes.

Nous n'en savons pas la cause, mais nous croyons pouvoir affirmer qu'il ne s'agissait pas d'un exercice d'entraînement pour se rendre compte si l'usine du Bourbons est aussi bien capable de faire l'obscurité que la lumière et si elle est en mesure, en cas d'alerte, de créer tout à coup à Cahors cet obscurissement total que nos amis anglais appellent le *black-out*.

En tout cas l'expérience serait faite et bien faite puisque quelques instants plus tard une seconde panne, plus noire encore que la première, venait de montrer que pour faire la nuit, notre usine est bien parée et prête à toutes les éventualités.

AVIS A LA POPULATION

Un détachement important commandé par le Lieutenant-Colonel Audeguis, bien connu de la population, arrive à Cahors.

Les autorités civiles et militaires sont convaincues que tous les habitants de Cahors sans exception, manifesteront leur satisfaction en accueillant avec la plus grande cordialité officiers, sous-officiers et soldats qui composent la formation.

Prélèvements de lait

Mercredi, M. le Commissaire de police de Cahors a procédé à des prélèvements de lait à Souillac.

POUR VOS CADEAUX du Jour de l'AN

une fourrure est toujours appréciée
GRAND CHOIX DE VÊTEMENTS
TOUS MODÈLES ET TOUS PRIX
GILETS POUR SOLDATS

Marie-Antoinette

23, rue Maréchal-Foch, CAHORS (derrière la Cathédrale)

Battue aux sangliers

Dimanche, la Société de chasse, le Réveil de Rouqueyrol, avait organisé une battue aux sangliers. La battue eut lieu à Salème (commune de Larnagol) dans la propriété de M. Toulza. Elle fut très réussie.

Effectivement, les chasseurs abattirent deux sangliers et un troisième fut blessé, mais put s'enfuir. Une nouvelle battue aura lieu dimanche 31 décembre.

Arrondissement de Cahors

Castelnau-Montraterrier

Nécrologie. — Le samedi 23 décembre, est décédée à Lacoste, à l'âge de 86 ans, Mme Albiac Marie, veuve Sabrié. Nous adressons aux membres de la famille de la regrettée défunte nos vives condoléances.

Adjudication des droits de place. — Dimanche, 24 décembre, M. Revouy, de Lyon, a été déclaré adjudicataire des droits de place de la commune de Castelnau-Montraterrier pour trois ans au prix de 5.020 francs par année.

Cazals

Les évacués. — Notre commune attend, dans un délai qui n'est pas encore fixé, de 150 à 200 réfugiés.

A cet effet, des baraquements très confortables sont en pleine construction et seront bien situés dans le pré appartenant à M. Billières, avoué à Cahors.

La population de Cazals s'apprête à faire aux réfugiés le meilleur accueil.

St-Martin-Labouval

L'île de Rouau disparait. — Depuis plusieurs années, l'île de Rouau, située entre le bourg de St-Martin-Labouval et le barrage de Gantecque, rongée par l'action des eaux, disparaît lentement mais sûrement.

Il y a quelques années, sa superficie permettait à ses propriétaires d'y récolter certaines denrées.

Aujourd'hui, elle est réduite à une étroite bande de terrain qui s'effrite un peu plus chaque jour. Encore quelques années, et sa disparition sera, certainement, un fait accompli.

Marminiac

Nécrologie. — Nous apprenons avec regret la mort de Mme veuve Galicy, du village de Lablanquie, décédée à l'âge de 83 ans.

Nous adressons à la famille nos vives condoléances.

Puy-l'Évêque

Conseil de révision. — La révision de la classe 1940 aura lieu à Puy-l'Évêque le 3 janvier à 10 h. 30.

La commune de Puy-l'Évêque compte huit conscrits : Andrieu Léon-André, Bosc Oswald, Burc Robert-Pierre, Couture Pierre-Laurent, Forgac Wladimir, Grassier Aimé-Jean-Marie, Jauffreau André-Germain, Laporte Daniel.

REMERCIEMENTS

Monsieur et Madame Gustave Delmas et leurs enfants, dans l'impossibilité de répondre aux nombreux témoignages de sympathie qu'ils ont reçus à l'occasion du décès de M. Pierre Delmas, prient leurs amis d'agréer l'expression de leur reconnaissance émue.

Nuzéjous

Nécrologie. — Nous apprenons avec regret le décès, à l'âge de 62 ans, de Mme Bertrand Anastasie, du Mas de Ponsot.

Nous apprenons également avec tristesse le décès, à l'âge de 50 ans, de Mme Miquel, née Bourdardie, du bourg.

Nous prions la famille et en particulier les deux fils Miquel, André et Robert, mobilisés aux armées, de vouloir bien trouver ici la nouvelle expression de nos sentiments les plus attristés.

L'hiver est rude pour les combattants

Vivre dangereusement dans la pluie et la boue glaciale, tel est leur lot. Vous qui les aimez, qui voulez les reconforter, envoyez-leur de la Quinotrine; dans un bidon de vin acheté à la cantine, ils obtiendront un fortifiant de choix, délicieux au goût, qu'ils boiront avec plaisir pour se réchauffer et reprendre des forces. 5 fr. 85 le flacon. Ties Phies et Phie Orliax à Cahors.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Enseignement primaire. — Nous apprenons avec plaisir que par arrêté de M. l'Inspecteur d'Académie du Lot, un sixième poste d'institutrice a été créé à l'école des filles, ce qui était vraiment nécessaire en raison du grand nombre d'élèves qui fréquentent l'école.

Ce poste a été confié à Mme Cancès, institutrice réfugiée de la Seine, à partir du 1^{er} janvier jusqu'à la fin des hostilités.

St-Céré

Nécrologie. — C'est avec regret que nous avons appris la mort de Mme Hoegen, décédée à l'âge de 73 ans. Elle était la belle-mère de M. Fabio, ingénieur.

Nous adressons à Mme et M. Fabio, à M. Pierre Fabio, sergent pilote aviateur, et M. Henri Fabio, surveillant à l'école professionnelle d'Égletons, nos bien sincères condoléances.

Roie. — La foire du 22 courant, qui d'habitude est une des plus grandes foires de l'année, n'a pas manqué, à la tradition, et les marchés aux veaux et à la volaille ont été très animés.

Voici quelques cours pratiqués : Veaux de lait marchand, 9 fr. à 10,50 le kilo; veaux vifs; veaux extra, 10,75 à 11,50 le kilo; vaches, 3,800 à 4,500 fr.; doublons, 2,800 à 3,200 fr.; moutons, 180 à 200 fr.; brebis, 280 à 320 fr.; agneaux, 180 à 200 fr.

Pores, 390 à 400 fr. les 50 kilos, poids vif; porcelets, 250 à 350 fr. suivant grosseur et qualité.

Poules, 6 à 6 fr. 50; poulets, 7 à 7 fr. 50; lapins, 4 fr.; dindons, 7 fr.; dindes, 7,50 à 8 fr.; oies, 10 fr.; foies d'oie, 30 à 36 fr.; canards, 9 fr.; truffes noires, 25 fr., le tout à la livre.

Fromages de chèvre, 6 fr. la douzaine; beurre, 12 fr. la livre; œufs, 9 à 10 fr. la douzaine; pommes, 1 fr. la livre.

Avoine, 45 fr.; sarrasin, 80 fr.; seigle, 100 fr.; châtaignes, 52 à 56 fr., le tout au sac, de 30 litres.

SOUSCRIRE AUX BONS D'ARMEMENT C'EST SAUVER DES VIES FRANÇAISES

Arrondissement de Gourdon

Martel

Obsèques. — Ces jours derniers ont été célébrées, à Martel, les obsèques de M. Lagarde, décédé à Paris, où il était domicilié.

Il était l'oncle de Mme Elisa Lagarde, veuve Plas, à laquelle nous adressons, ainsi qu'à la famille, nos vives condoléances.

Souillac

Réquisition de bovins. — Ces jours derniers, la commission de réquisition de Souillac a procédé à l'achat de 20 bovins amenés par les propriétaires des communes de Lanzaac, Cuzance et Souillac.

Toute vieillesse est prématurée

On peut aujourd'hui garder, jusqu'à un âge avancé sa souplesse, son « allant » ; on peut ignorer ces misères : migraines, courbatures, mauvaises digestions, congestions, etc., qui alligent l'âge mûr. Il suffit de prendre chaque matin un verre à madère de la solution que l'on prépare soi-même en versant un flacon de Sels Lergan dans un litre d'eau. Le chlorure de magnésium, le manganèse, les sels alcalins qui composent les Sels Lergan activent, « harmonisent » les grandes fonctions vitales : digestion, circulation, ils purifient et fortifient le sang. Les Sels Lergan sont de merveilleux revitaliseurs. Le flacon pour 16 jours de traitement 9 fr. 05. Toutes pharmacies.

Dernière heure

COMMUNIQUÉ 27 DÉCEMBRE (soir)

Activité marquée des patrouilles et reconnaissance de part et d'autre entre Moselle et Sarre.

Au cours des trois dernières semaines, deux sous-marins ennemis ont été attaqués avec succès par nos patrouilleurs, l'un par l'avisos « Comment-Dubois », l'autre par les torpilleurs « Sirocco » et « La Railleuse », opérant en liaison avec un appareil de l'aéronautique navale.

Ceci porte à trois, en moins d'un mois, le nombre de sous-marins à l'actif du « Sirocco ».

L'Angleterre fait des achats massifs aux Etats-Unis

La Commission britannique d'achats de fournitures de guerre aux Etats-Unis a déjà passé un certain nombre de marchés très importants pour l'achat d'avions de guerre.

D'autre part, elle achète des masses de fournitures de guerre de tous genres le plus rapidement possible.

Son directeur général a souligné qu'une très étroite coopération entre l'organisation britannique et la Commission française d'achat aux Etats-Unis sera pleinement réalisée à bref délai.

Deux cent quarante-deux Sociétés communistes sous séquestre dans la Seine

La première chambre du tribunal civil a prononcé la mise sous séquestre de 41 organisations communistes.

Ainsi, 242 sociétés communistes se trouvent dissoutes à l'heure actuelle dans le département de la Seine, et elles sont placées sous séquestre.

Il faut citer, parmi ces groupements : la chambre syndicale des gens de maison, le syndicat du personnel

des hôpitaux, le syndicat des ouvriers de la manufacture des tabacs d'Issy-les-Moulineaux, le comité syndical du bâtiment parisien, le syndicat des cheminots de Pantin, le syndicat des cheminots du P.-L.-M., le syndicat unifié des travailleurs des chemins de fer du Nord, l'Union syndicale des ouvriers et employés des eaux de la région parisienne et le syndicat général des employés des P.T.T. de la région parisienne.

Deux frères ne peuvent pas servir dans la même unité

Le sénateur Sclafar avait demandé au Ministre de la Guerre si deux frères ne pouvaient pas obtenir l'affectation dans la même unité. Cette question a été posée au haut commandement qui croit devoir interdire la présence de parents proches dans une même unité, en raison des inconvénients graves qui pourraient en résulter.

Un violent tremblement de terre ravage certaines contrées de la Turquie d'Asie

De Stamboul : La nuit dernière, entre 2 et 5 heures, de violents séismes ont ravagé plusieurs régions d'Anatolie, particulièrement celles d'Ankara, Tokat, Samsoun, Yozgad, Amassia et surtout celle de Sivas.

De violentes secousses répétées ont causé l'éroulement d'importants immeubles, de banques, de palais du Gouvernement, de maisons du peuple, de mosquées et de minarets.

Le nombre des victimes, qui est important, n'est pas encore exactement connu.

Les habitants qui ont abandonné leurs maisons campent en pleine campagne, malgré le froid rigoureux.

Bilan des catastrophes de chemins de fer en Allemagne

La catastrophe de chemin de fer de Friedrichshafen qui a causé la mort de 99 personnes a provoqué une très vive émotion dans la région frontrière du pays de Bade.

Il est à relever que la radio allemande n'a fait qu'aujourd'hui seulement allusion à cette catastrophe, la neuvième en Allemagne depuis le 4 novembre.

D'après les dernières informations du D.N.B., la catastrophe de Genthin a fait 196 victimes.

Le bilan des catastrophes de chemin de fer, depuis le 4 novembre, s'établit donc à ce jour ainsi : 409 morts et près de 400 blessés.

45.000 mineurs sont en grève en Belgique

Les ouvriers mineurs du Borinage, du centre et de Charleroi, sont en grève depuis hier matin. Ceci représente près de 45.000 hommes. On ne travaille que dans les bassins de Liège et de la Campine.

La grève a son origine dans une cause en apparence minime : les ouvriers se plaignent de n'avoir pas été consultés sur les modalités d'application du nouvel arrêté réglementant les heures de travail qui ont été portées, d'accord avec eux, de sept heures et demie à huit heures par jour, avec une journée de repos supplémentaire toutes les trois semaines.

Les ouvriers ont cessé le travail sans préavis. Or, en Belgique, il n'y a plus que huit jours de stock de charbon. La situation est donc grave.

Elle l'est d'autant plus que, depuis de longs jours, de violents efforts sont faits pour renverser le gouvernement de M. Pierlot. Au Sénat, le cabinet a à faire face à une très vive opposition à ses projets fiscaux, surtout sur les bénéfices exceptionnels.

On s'attend d'un moment à l'autre à un remaniement du cabinet. Les membres du gouvernement se sont réunis mercredi en conseil.

Ils ont examiné la situation et envisagé certaines mesures à prendre intéressant la défense nationale.

Bibliographie

« Le Monde Colonial Illustré » Abonnement : 70 fr. par an ; le n° : 7 fr. spécimen gratuit antérieur sur demande.

Sommaire du N° 198, décembre 1939

Vu de la rue Marbeuf : A « Guerre totale », Paix totale, par Ernest Mercier. — L'effort colonial français depuis le début de la guerre, par Georges Mandel. — Les fronts de guerre, par Albert Lorin. — Le front économique : III. Emballages, frêt et le reste, par René Bouvier. — Chasseurs d'images du haut du ciel, par Henry Hubert. — Les ailes protégées l'Empire, par A. L. — En masse, les indochinois ont répondu : « Présents ! », par le Gouverneur général Bréville. — Ce que l'islam ne peut pas admettre, par B. Nikitin. — Vaincu et Maison-Blanche : Une voix, un acte. — L'Eglise ne connaît pas le racisme. — Les accords d'Ankara et le « Drang nach Osten », par Robert Poulain. — Le péripète africain du Président de la République portugaise, par Maurice Periale. — L'Or et la Défense nationale : L'Or du Gabon, par Georges Pasques. — Les Allemands en Afrique du Sud, par J. Rousseaux. — Au Groupe colonial du Touring-Club de France : L'extension d'un « Mont Blanc » au Cameroun, par R. Poulain et A. Villiers. — Fatou, gardienne de la case (conte), par Catherine Noël. — L'Empire au travail (Afrique du Nord, Afrique Noire, Madagascar, Indochine, Syrie, etc.), par Jean Prévot. — Le Congo belge et la guerre, par J. B. — A l'avant, à l'arrière, bananes françaises, etc. — A ce numéro abondamment illustré (cartes et photos) est jointe la table (auteurs et matières) de l'année 1939.

AVIS DE DECES

Madame et Monsieur LALANDE Alexandre et leur fils ; Madame et Monsieur LALANDE Jean ; le Capitaine SECOND Jean et sa famille ; Monsieur ALPHONSE GARRIGUES, Inspecteur des Contributions Indirectes, Retraité ; Monsieur Jules AMOU et ses enfants ; Monsieur ROSSIGNOL et leurs enfants, Les familles BRU, FERNANDES, GAYET, RIGAL, LESTANDI et tous les autres parents ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

Madame Vve Marie SEGOND née AMOU

leur mère, grand-mère, alliée, tante, cousine, décédée dans sa 71^e année, le 28 décembre 1939.

Les obsèques auront lieu à l'Eglise St-Barthélémy, le 30 décembre, à 9 h. Réunion maison mortuaire, 26, avenue Jean-Jaurès.

AVIS DE DECES

Madame Jean CHASTANET et ses enfants ; Madame et Monsieur Jean ESCALÉ et leur fille ; Madame et Monsieur BELIBEN et leurs enfants.

Les familles CHASTANET, DESCHAMPS, ARNAL, LACHEZE, LASFARGUES, BELIBEN Eugène, BELIBEN Charles, GIBERT, VINCENT, GARROUSTE, CARRIÈRE, CELLARIÉ et tous les autres parents vous font part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Jean CHASTANET

Marchand de bois
Conseiller municipal de Cahors

leur époux, père, beau-frère, oncle et cousin, décédé dans sa 64^e année, muni des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu en l'Eglise St-Barthélémy, le vendredi 29 décembre 1939, à 9 heures et quart.

Réunion maison mortuaire, 3, rue des Soubirous.

LA PHOSPHODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée
Remplace l'Huile de foie de Morue

PRIX DU FLACON :

15 francs

Un seul modèle de Flacon

GRANDEUR UNIQUE

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

Pour faciliter et accélérer la correspondance avec les soldats aux armées,

procurez-vous au Bureau du « Journal du Lot »

ou M. KOLB, dépositaire, bd Gambetta

les CARTES POSTALES F.M. SPECIALES

Imp. COUËSLANT (personnel intéressé)

Le co-gérant : L. PARAZINES.

Feuilleton du « Journal du Lot » 11

L'AMOUR PIRATE

Par WILLAMSON

Adapté de l'anglais par Louis d'Arvers

Elle se rappelait qu'elle avait dit au gérant, ce matin même, qu'il pouvait disposer de ses appartements pour le lendemain. Et l'hôtel était comble parce qu'il y avait une fête d'aviation ou autre de même sorte ! Il était donc probable que son appartement était déjà loué. Ce serait la fin de tout.

— Elle alla droit au bureau et demanda brusquement si ses chambres étaient encore libres, car elle se trouvait dans l'obligation de prolonger son séjour.

— Malheureusement, nous venons de louer, non pas en appartement, mais en détail, vos trois chambres séparément, dit le secrétaire. C'est une grande semaine, Madame, ajouta-t-il en manière d'excuses, et nous serons obligés de monter des lits de camp dans les salles de bains et dans le billard.

— Qu'est-ce que je vais devenir ? dit-elle, affolée au point de mettre bas orgueil et dignité. Tout mon argent

était dans mon sac en or qui m'a été volé. Il me faut télégraphier à ma banque et...

La pauvre petite princesse en route pour l'indépendance était fort déprimée, elle se voyait déjà campée dans une salle de bains avec Kate, et son chat par-dessus le marché !

— Quelle honte, s'écria le secrétaire sympathique à une aussi jolie cliente. Je vais essayer d'arranger les choses avec l'un de ceux qui a loué vos chambres, Madame. Je le connais, dès qu'il saura que c'est une femme qui a besoin de sa chambre pour cette nuit encore, je suis sûr qu'il vous en laissera l'usage.

— Je n'aime pas beaucoup demander une faveur à cet inconnu, dit Angèle hésitante.

— Les hommes bien élevés n'estiment pas faire une faveur en sacrifiant leur bien-être à celui d'une femme, prononça galamment le secrétaire, et... franchement, je ne vois pas Madame dans la lingerie ou une salle de bains.

L'idée en était en effet si parfaitement insupportable qu'Angèle ne protesta plus, mais quand elle apprit que le client en question serait là dans quelques minutes, elle se sauva littéralement pour ne pas assister à la transaction.

Moins d'une demi-heure plus tard, elle redescendit, avide de connaître son destin et elle se heurta à Nick Hilliard.

Elle rougit, moitié d'espoir, car elle sentait d'instinct que, cette fois encore, il arrangerait tout, et moitié de colère, parce qu'il se mêlait toujours de ses affaires sans en être prié !

Lui aussi avait rougi, mais il ne paraissait pas du tout surpris de la trouver là.

La dignité d'Angèle l'incitait à une grande froideur, car enfin il avait manqué à tous ses devoirs en ne venant pas la mettre au courant de toute l'affaire du cambriolage, mais d'autre part, le service qu'il lui avait rendu méritait au moins un accueil courtois.

Sous l'impulsion de cette pensée, elle lui tendit sa petite main, finement gantée de chevreau et il reçut cette banale faveur avec une telle irradiation de joie sur son visage que de nouveau elle se sentit rougir et en fut vexée.

Heureusement, il avait mis tant d'énergie à sa poignée de main qu'il mit sa rougeur sur le compte de sa violence et s'excusa :

— Pardonnez-moi, je vous ai fait mal ? s'exclamait-il horrifié.

— Oh ! très peu, dit Angèle en riant. J'ai laissé mes plus grosses bagues à la banque. A propos, mon beau sac d'or que vous avez sauvé une première fois a disparu cette fois pour toujours. On me l'a volé.

— Vraiment ? fit-il, compatissant, mais nullement terrassé par la nouvelle. Je retournerai la ville pour le

retrouver. Il doit pouvoir se retrouver, affirma-t-il, et si vous me permettez...

— Vous êtes très bon, mais je pense que le plus simple est de déposer une plainte à la police.

— Je peux du moins vous décharger de ce soin, si vous m'y autorisez...

Il faisait cette offre comme s'il implorait une faveur et s'en expliquait comme si la chose toute simple pour un homme était ennuyeuse et compliquée pour une femme.

— Je le comprend